

Commune de Saint Amand sur Fion

Réunion du Conseil Municipal

réuni le 30 septembre 2021

Présents : Sylvain Lanfroy, Jean-Claude Joffres, Laurence Leblanc, Victorien Leblanc, Viviane Ovide, Chantal Depaquis, Xavier Lefebvre, Sandrine Carré, Julien Bricquet, Florian Baudot, Pauline Henry, Jérémy Albertini.

Pouvoirs : Coralie Soudant à Xavier Lefebvre, Lucie Sébille-Petit à Victorien Leblanc

Excusés : Grégor Gimenez

Le maire ouvre la séance à 20h30,

Le secrétaire de séance est Monsieur Florian BAUDOT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

- Adoption du compte-rendu du conseil du 24 juin 2021

Le Maire donne lecture du compte rendu du dernier Conseil Municipal qui est ensuite adopté.

- Commission Travaux

o Point sur dernières réalisations

Jean Claude Joffres rend compte de l'état d'avancement des travaux

- Travaux voirie réalisés par 4CVS sur 5 voies. Les travaux sont terminés (Voie du Montier, Chemin Jean Ginot, Chemin de l'Epine Dominé, Chemin de Laval, Chemin du ban
- Enduisages par 4CVS, ils sont terminés route de Coupéville et Chemin de la Perrière. La question des purges à réaliser, route Soulange et Chemin des postes est en cours de chiffrage.
- Les bouchages de trous dans les chaussées : chacun remontera les besoins qu'il constate à M. Joffres.

o Projet d'enfouissement de réseaux / rue Bourlier-Hubert, des brûleries, du Haut Nochet

Le SIEM traite en priorité l'enfouissement des réseaux en « fils nus ». La rue Bourlier-Hubert (entre rue du Nochet et rue des bas prés) est concernée. Le chiffrage du SIEM pour cet enfouissement est de :

Travaux	Montant HT	Participation de la commune
Enfouissement Basse Tension	28 000	1 400,00
Enfouissement réseau Télécom	10 800	10 800,00
Enfouissement Eclairage Public	4 400	3 623,25
	43 200	15 823,25

Le conseil donne son accord pour la réalisation des travaux d'enfouissement Rue Bourlier Hubert, et donne pouvoir au Maire pour réaliser les formalités d'engagement.

Le Maire rappelle les chiffrages des autres priorités d'enfouissement non encore engagés :

Travaux rue des brûleries	Montant HT	Participation de la commune
Enfouissement Basse Tension	68 000	3 400,00
Enfouissement réseau Télécom	30 000	30 000,00
Enfouissement Eclairage Public	20 000	16 506,85
	118 000	49 906,85

Travaux rue du Haut Nochet	Montant HT	Participation de la commune
Enfouissement Basse Tension	55 000	2 750,00
Enfouissement réseau Télécom	A chiffrer	
Enfouissement Eclairage Public	A chiffrer	

- **Mise aux normes Passerelle Pont de l'église de Coulvagny**

L'étude des ouvrages d'art communaux (ponts) de 2014/2015 préconisait la mise aux normes du Pont piéton (rambarde) de l'église de Coulvagny. Lors des travaux du Pont de l'église de Saint Amand, les deux garde-corps ont été conservés en vue d'être utilisés à Coulvagny.

Le coût de la réinstallation est de 2.380 euros HT.

Le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à demander des subventions auprès de la DETR (40%) et du Département (20%).

Le Conseil Municipal adopte le projet de parcours Santé (abordé lors de précédents Conseils) et autorise le Maire à demander des subventions auprès de la DETR (40%) et du Département (20%).

- **Projet Sécurité et Projet Changement Luminaire Eclairage Public**

- Aménagements de sécurité, La première mise en concurrence n'a pas été fructueuse, la seconde est en cours, l'Assistant à Maîtrise d'œuvre, A2R doit rendre ses analyses prochainement.
- le remplacement des 22 points lumineux de la phase 1 est terminé. Le chiffrage de la phase 2 (40 points lumineux environ) est en cours.

La phase 1 est terminée, Le conseil municipal valide la préparation de la phase 2 (dernière)

- **Conclusions de l'audit CLIMAXION et projets conséquents (Bâtiment du Lion d'Or et du 35 rue du Nochet)**

L'audit énergétique des bâtiments du Lion d'Or et du 35 rue du Nochet est en cours de finalisation. Le prestataire a proposé un rapport qui doit être amélioré et qui sera disponible prochainement.

Les conseillers débattent sur l'éventuelle suite à donner à ces audits. Les questionnements portent sur la rénovation des deux bâtiments ? d'un seul ? sur la vente de l'un pour rénover l'autre ...

Egalement, des discussions sur l'installation d'un lieu ouvert, à vocation sociale et associative et de service reprennent à propos du Lion d'Or (tiers lieu rassemblant activités des associations, bibliothèque, café et services)

Dans cet objectif, la Municipalité a l'opportunité d'acheter une Licence IV, avec une contrainte de la faire fonctionner avant février 2022. Egalement des discussions avec un porteur de projet intéressé par ce projet.

Le Conseil Municipal valide l'achat de cette licence IV et mandate le Maire pour réaliser les actes y afférant. Il fixe l'offre de prix à proposer à 4.500 euros.

Le Conseil Municipal valide la décision modificative du budget pour l'enregistrement de cet achat.

En parallèle, le groupe de travail « Lion d'Or étudiera les conditions d'exercice à proposer au porteur de projet, notamment mise à disposition des locaux, engagement des parties, charges, loyers ...

- **Groupe de travail Urbanisme**

Soit pour la réalisation d'enfouissements, soit suite à des bornages de parcelles de particuliers, il s'avère nécessaire d'acquérir des bordures de voies, bordures sous lesquelles sont enfouies ou vont être enfouies les réseaux :

- Chemin des postes / Propriétés Mourrot-Polfer et Lefèvre : le réseau d'eau est installé dans la propriété des riverains, Le Maire propose d'élargir la bordure en continuité des propriétés Manguy et Lanfroy.
- Voie du Montiers / Propriété Dubois : les travaux de pose de caniveaux ont nécessité l'installation de deux puisards sur la propriété de M. Dubois avec son accord. Le Maire propose d'élargir la bordure.

- Rue des bruleries / Propriété Roussel : en vue de l'enfouissement, il s'avère nécessaire d'élargir la bordure qui recevra les réseaux. Se faisant, l'intersection avec la rue de Nerbesonval sera élargie.

Le Conseil Municipal valide ces acquisitions et mandate le maire pour entrer en contact avec les particuliers, le géomètre et le notaire pour les réaliser dans les conditions habituelles euros 8/10 /m² selon que les frais sont pris en charges ou non par la commune.

- Pour information / Transformateurs ENEDIS / Photovoltaïque

Les transformateurs ENEDIS de la Rue de la Liberté et de Nerbesonval vont peut-être nécessiter des améliorations. Des projets de hangars photovoltaïques vont également nécessiter des raccordements sur des transformateurs.

- **Groupe de travail Projet de travaux Eglise St Amand et St Nicolas de Coulvagny**

Le Conseil renouvelle sa décision de valider les démarches de demande de subvention auprès de la DRAC, de la Région, du Département et de toute autre collectivité dans le cadre du projet de rénovation de l'église de Saint Amand.

Le conseil autorise également le Maire à signer une convention avec la Fondation du Patrimoine pour la collecte de fonds privés.

Le Maire informe que le processus d'Appel d'Offres pour les travaux de l'église Saint Amand sur Fion va être engagé, la DRAC et la Région se prononçant pour les subventions, uniquement sur présentation de devis.

Concernant les travaux de Coulvagny, la première intervention sur la toiture est faite, il reste des interventions d'étanchéité et de réparation du plafond intérieur. Un premier acompte de la subvention demandée a été versé.

- **Commission Animation**

- Les travaux de rénovation de l'Eglise de Saint Amand seront présentés à la population et aux représentants des collectivités et de l'Etat, en collaboration avec l'association des Amis de l'église, le samedi 18 octobre
- Victorien Leblanc relate les dernières manifestations qui ont bien fonctionnées. Le solde des comptes de l'Association des fêtes est de 3.000 euros.
- Cérémonie du 11 novembre 2021 : Elle aura lieu à 11h45 au monument aux morts. Un verre sera servi sous la halle

○

- **Commission Finances**

- Décision modificative du budget
 - Travaux cimetières
 - Bornage Rue Bourlier Hubert et terrain école
 - Acquisition de la licence IV

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote sur le budget de l'exercice 2021

COMPTES DEPENSES

011 / 615221	Bâtiments publics		200,00
21 / 2128 / 93	Autres agencements et aménagements de terrains	200,00	
21 / 2111 / 62	Terrains nus	1 860,00	
023 / 023	Virement à la section d'investissement	200,00	
Total		2 260,00	200,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2111 / 62	Terrains nus	1 860,00	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	200,00	

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
20 / 2051 / 202101	Concessions et droits similaires	5 000,00	
011 / 615221	Bâtiments publics		5 000,00
023 / 023	Virement à la section d'investissement	5 000,00	
Total		10 000,00	5 000,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	5 000,00	
Total		5 000,00	0,00

- **Convention Centre de Gestion : adhésion au contrat groupe**

Le Centre de Gestion a proposé aux communes de réaliser un appel d'offre commun pour la gestion de la Prévoyance pour les salariés. Il est proposé que la Commune adhère au contrat « groupe »

Le Conseil Municipal adopte cette adhésion.

- **Questions diverses**

- L'Association « La Tête dans le Fion » sollicite la Municipalité pour l'utilisation des espaces publics et des salles pour le festival 2022. Le Conseil Municipal exprime son accord (sous réserve pour le Lion d'Or en fonction des projets en cours)
- L'association Famille Rurale prévoit l'organisation du marché de Noël
- La Commission Communication informe que le bulletin sortira fin octobre et que le site internet va évoluer. Les membres de la commission y travaillent.
- Recensement 2022
Victorien Leblanc reprend le dossier à la suite de Laurence Leblanc, empêchée.
- Sonneries de la Mairie et de l'église de Coulvagny : En attente d'un devis de M. Léat à confronter avec des devis d'électrification des horloges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

